



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE SERVICES

Les présentes conditions générales d'utilisation et de services, sans préjudice de conditions particulières, constituent le socle contractuel liant le propriétaire de la plateforme en ligne « vaysse-lacoste-axisa.fr » à l'utilisateur-client, tel que défini ci-après, dans l'utilisation des services fournis par cette plateforme en ligne, et ont pour objet de définir les obligations et responsabilités de l'utilisateur-client de la plateforme en ligne.

Les présentes conditions générales sont communiquées sur simple demande, doivent être acceptées avant de pouvoir utiliser les services en ligne à l'exception du site web public, et sont à disposition de toute personne recourant aux services de la plateforme en ligne « vaysse-lacoste-axisa.fr », à ses déclinaisons et au Cloud du Cabinet. L'utilisateur-client de ces services, en recourant à ses derniers, déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales, et les accepter sans réserve.

En cas de manquement aux obligations fixées par les présentes conditions générales d'utilisation et de services, le propriétaire de la plateforme en ligne « vaysse-lacoste-axisa.fr », de ses déclinaisons et du Cloud du Cabinet, se réserve le droit, sans préjudice de demandes indemnitaires ou de poursuites, de mettre un terme à la relation contractuelle avec l'utilisateur-client.

ARTICLE 1 - DEFINITIONS :

. L'UTILISATEUR : ou encore visiteur, désigne toute personne (physique ou morale) recourant aux services fournis par la plateforme en ligne « vaysse-lacoste-axisa.fr » et ses déclinaisons.

. CLIENT : désigne toute personne (physique ou morale) recourant aux services payant du Cabinet d'avocats ou de sa plateforme en ligne « vaysse-lacoste-axisa.fr » et ses déclinaisons.

. PLATEFORME EN LIGNE : désigne ici le site WEB « vaysse-lacoste-axisa.fr » et sa déclinaison applicative « webapp(s) » ou application(s) web, ainsi que le Cloud du Cabinet.

ARTICLE 2 - INFORMATIONS LEGALES :

La plateforme en ligne «vaysse-lacoste-axisa.fr » et ses déclinaisons sont la propriété exclusive du Cabinet d'avocats VAYSSE-LACOSTE-AXISA, SCP immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 383 917 853 et dont le siège social est ; 50 Rue Gambetta 31000 Toulouse.

N° TVA intracommunautaire : FR1538391785300012.

. Le responsable de publication :

Sauf mention contraire, le responsable de publication est Me Jean-Marc LACOSTE dont l'adresse est celle du Cabinet.

. Hébergement de la plateforme en ligne « vaysse-lacoste-axisa.fr » et ses déclinaisons sous le même nom de domaine :



Société GANDI, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n° 423 093 459 et dont le siège social est 63 et 65 Boulevard MASSENA 75013 PARIS France.

. Hébergement de la plateforme Cloud du Cabinet :

Société OVH, SAS immatriculée au RCS de Lille sous le n°424 761 419 et dont le siège social est 2, rue Kellermann, 59100 Roubaix.

ARTICLE 3 - ROLE DE LA PLATEFORME :

La plateforme «vaysselacosteaxisa.fr» et ses déclinaisons, ainsi que Cloud du Cabinet, ont pour objet, en France et dans tous pays, d'informer et de fournir des services aux clients et aux utilisateurs du Cabinet VAYSSE-LACOSTE-AXISA.

ARTICLE 4 - UTILISATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE :

Pour utiliser la plateforme en ligne « vaysselacosteaxisa.fr », ses déclinaisons ou le Cloud du Cabinet, l'utilisateur-client doit accepter les présentes conditions générales et, s'agissant de l'accès et de l'utilisation des services en ligne, doit suivre une procédure en plusieurs étapes permettant de s'assurer ;

- qu'il accepte les conditions générales d'utilisation et de services ainsi que les éventuels autres documents contractuels (mandat, conditions particulières etc...),
- qu'il dispose d'un compte actif associé à une adresse email (courriel),
- qu'il est bien le titulaire du compte en s'authentifiant via un identifiant et un mot de passe.

L'utilisateur-client, tel que défini précédemment, pour toute utilisation de la plateforme en ligne, s'engage ;

- à avoir la capacité juridique et à utiliser les services en ligne de la plateforme conformément aux conditions générales d'utilisation et de services, sans préjudice de conditions particulières,
- à fournir des informations sincères,
- à garantir qu'il est bien le titulaire du moyen de paiement à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage,
- à utiliser les services de la plateforme en ligne dans le strict respect des Lois et Règlements en vigueur,
- à ne pas nuire de quelque façon au bon fonctionnement des services en ligne, fournies par la plateforme « vaysselacosteaxisa.fr » et ses déclinaisons ainsi qu'au Cloud du Cabinet,
- à accepter que l'ensemble des échanges avec la plateforme en ligne soit réalisé sur support dématérialisé, notamment en ligne et par courriels.
- s'agissant des rendez-vous par conférence téléphonique et/ou visio, l'utilisateur-client devra disposer d'un ordinateur équipé d'un micro et/ou d'une webcam, ou d'un smartphone pouvant utiliser l'application gratuite « nextcloud talk », outre une connexion à internet d'un débit suffisant. A défaut, il convient de recourir à un rendez-vous au Cabinet ou par téléphone.

ARTICLE 5 - SERVICES PAYANTS :

S'agissant des prestations payantes, le client-utilisateur, pour tout contrat conclu avec le Cabinet ou ses avocats, s'engage au paiement du prix convenu dans la convention d'honoraires ou lettre de mission, y compris s'agissant d'engagement en ligne.



Tout paiement devra être effectué par chèque ou virement à l'ordre du Cabinet.

Les prix indiqués pour chacune des prestations de service fournies par le Cabinet d'avocats sont en euros (€). Il mentionne le coût hors taxe et toutes taxes comprises dont le taux de TVA (qui est sauf mention contraire de 20% du prix HT.).

Pour rappel, l'engagement de payer est ferme et définitif conformément aux dispositions de l'article L132-2 du Code monétaire et financier.

Conformément à l'article L441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

ARTICLE 6- EN CAS DE CONTRAT CONCLU A DISTANCE OU HORS ETABLISSEMENT :

Pour le cas où l'utilisateur-client est un consommateur et que le contrat conclu porte sur la fourniture d'un service en contrepartie duquel le client consommateur s'engage à en payer le prix, et si ce contrat est conclu à distance ou hors établissement, à l'exception de ceux mentionnés à l'article L221-2 du Code de la consommation, les dispositions spécifiques suivantes s'appliquent :

1. Règlement :

A moins que le client consommateur renonce expressément à son droit de rétractation afin que l'exécution de la prestation convenue puisse débiter immédiatement ou encore du fait de l'urgence conformément aux dispositions des articles L221-10 et L221-28 du Code de la consommation, aucun paiement ne pourra avoir lieu dans un délai inférieur à 7 jours à compter de la signature du contrat, bon de commande ou devis.

2. Droit de rétractation :

Il est rappelé que le client consommateur peut en principe bénéficier d'un droit de rétractation de 14 jours pour tout engagement souscrit hors établissement ou à distance et comme prévu par l'article L221-18 du Code de la consommation.

Le délai de rétractation court à compter du jour de la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services.

Le client consommateur devra avant la fin du délai rétractation adresser au Cabinet une déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter sur un support durable. Un formulaire détachable se trouve à la fin des présentes conditions générales.

Dans certains cas, il peut être prévu que le client consommateur renonce expressément à son droit de rétractation notamment dans les cas suivants :

. dans le cadre d'un contrat de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé du fait de l'accord expressément donné par le client consommateur et son renoncement à son droit de rétractation,



. dans le cadre de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé du fait de l'accord expressément donné par le client consommateur et son renoncement à son droit de rétractation.

3. Remboursement en cas d'exercice du droit de rétractation :

Lorsque le droit de rétractation est exercé, le Cabinet rembourse le client consommateur de la totalité des sommes versées.

En principe, le Cabinet effectuera ce remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client consommateur pour la transaction initiale.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE :

Sauf dispositions d'ordre public, le propriétaire de la plateforme en ligne «vaysselacosteaxisa.fr» ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation de ses services. Il en est de même s'agissant des informations résultant des contributions des utilisateurs-clients. La responsabilité ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des informations publiées sur la plateforme.

ARTICLE 8 - PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Sauf mention contraire, le propriétaire de la plateforme en ligne «vaysselacosteaxisa.fr » est propriétaire de l'ensemble des droits, notamment de propriété intellectuelle, s'agissant de sa marque, enseigne, logo, dessin, illustration, documents physiques ou numériques présents dans sa communication, ou ses plateformes en ligne, base de données, etc....

La mise à disposition temporaire de ces éléments par le propriétaire de la plateforme en ligne «vaysselacosteaxisa.fr », ses déclinaisons ou du Cloud, pour les besoins de ses services, ne saurait s'analyser comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice de l'utilisateur-client.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE DE L'EDITEUR :

Au travers de la plateforme en ligne «vaysselacosteaxisa.fr», ses déclinaisons, et le Cloud du Cabinet, le propriétaire assure le fonctionnement de ses services, le site WEB étant en principe accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Cependant, l'éditeur ne serait être tenu pour responsable en cas d'indisponibilité de la plateforme (notamment pour maintenance) ou de fermeture définitive du site WEB.

Tous liens hypertextes établis par un autre site WEB vers la plateforme en ligne «vaysselacosteaxisa.fr », ne peut engager le propriétaire de la plateforme.

En outre, les informations mentionnées sur la plateforme en ligne «vaysselacosteaxisa.fr », ses déclinaisons, ainsi que sur le Cloud du Cabinet, le sont à titre indicatif et sous réserve d'erreur ou de mise à jour.

ARTICLE 10 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL – INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Le propriétaire de la plateforme en ligne « vaysselacosteaxisa.fr », ses déclinaisons, ainsi que du Cloud du Cabinet, procède pour le bon fonctionnement de ses services, mais encore afin



d'assurer l'exécution de la prestation convenue et à des fins probatoires, à des traitements automatisés de données à caractère personnel liées à l'utilisation de ses services. Ces informations sont conservées 6 mois. En cas de création de contenu par l'utilisateur-client ces informations sont conservées 1 an.

Il est précisé qu'aucune donnée à caractère personnel n'est sollicitée dans le cadre de la consultation de la plateforme, à l'exception de celles nécessaires au fonctionnement des applications web.

S'agissant des applications web, l'essentiel des données renseignées par l'utilisateur-client sont chiffrées, à l'exception des informations nécessaires aux opérations d'identification des comptes (nom, prénom, ville, email, adresse IP).

Déontologiquement, l'avocat est tenu de s'assurer de l'identité de la personne avec qui il échange et dans ce cadre peut solliciter les informations nécessaires à la confirmation de cette identité.

Afin d'assurer le référencement du site et de surveiller son bon fonctionnement, la plateforme utilise "google webmaster tools".

S'il devait être mis en œuvre un traitement à des fins de prospection, celui-ci ne conditionnera en rien l'accès à la plateforme et à ses applications web, ou au Cloud du Cabinet. Ce traitement sera désactivé par défaut et nécessitera de recueillir le consentement préalable de l'utilisateur-client.

Conformément au chapitre 3 du Règlement Général de Protection des Données 2016/679, et dans les limites fixées par la Loi notamment s'agissant du secret professionnel, l'utilisateur-client dispose sur ses informations d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, d'opposition notamment en cas de décision automatisée. Ces droits peuvent être exercés auprès du propriétaire de la plateforme en sa qualité de responsable de traitement par courrier, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité, à l'adresse du Cabinet ou par courriel à l'adresse lil@vaysselacosteaxisa.fr . L'utilisateur-client peut également solliciter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : cnil.fr .

ARTICLE 11 - MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES :

Le propriétaire de la plateforme « vaysselacosteaxisa.fr » peut à tout moment procéder à des modifications des conditions générales d'utilisation et de services. Les conditions générales modifiées seront immédiatement applicables après validation.

ARTICLE 12 - EN CAS DE CONTESTATION :

En cas de contestation relative à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de TOULOUSE pourra être saisi à la requête de la partie la plus diligente.

ARTICLE 13 - MEDIATION S'AGISSANT D'UN CONSOMMATEUR :

En cas de litige et après avoir préalablement alerté le propriétaire de la plateforme, l'utilisateur-client consommateur a la faculté de saisir gratuitement un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige conformément aux dispositions de l'article L152-1 du Code de la consommation.



Coordonnées du médiateur de la consommation de la profession d'avocat : 22 rue de Londres
75009 Paris | Tél.: 01.53.30.85.60 | Courriel : mediateur@mediateur-consommation-avocat.fr
| Site Web : <https://mediateur-consommation-avocat.fr>

ARTICLE 14 - LOI APPLICABLE ET CLAUSE DE RESERVE DE COMPETENCE TERRITORIALE :

Préalablement à toute procédure judiciaire, l'utilisateur-client non consommateur s'engage à adresser une réclamation au propriétaire de la plateforme par courrier ou tout autre support durable.

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

En cas de litige et sauf réglementation d'ordre public, seules les juridictions toulousaines sont compétentes en cas de procédure judiciaire.

ARTICLE 15 - EN CAS DE NULLITE PARTIELLE :

Si certains des alinéas ou clauses des présentes devaient être déclarés nuls, cette annulation ne remettrait pas en cause le reste des conditions générales d'utilisation et de services.

ARTICLE 16 - WEBAPPS :

13.1 - Etat du développement :

Toutes les applications ne sont pas au même stade de développement, lequel est de trois niveaux :

. alpha : le développement a débuté, mais les fonctionnalités principales ne sont pas toutes disponibles tandis que les dysfonctionnements sont encore nombreux et la perte de données fréquente.

. bêta : les fonctionnalités principales sont présentes et fonctionnelles. Néanmoins, des dysfonctionnements peuvent encore se produire y compris la perte de données.

. stable : la robustesse de l'application a suffisamment été testée pour être couramment utilisée.

13.2 - Principes d'accès aux Webapps :

L'accès aux Webapps est conditionné à l'existence d'un compte créé sur la plateforme.

L'accès à certaines Webapps peut être conditionné aux droits attribués à l'utilisateur-client selon qu'il est déjà client du Cabinet ou à l'inverse du fait d'un abonnement spécifique.

Pour connaître les conditions d'accès, il suffit de demander au propriétaire de la plateforme les conditions spécifiques d'accès à la Webapp de son choix.

13.3 – Liste des Webapps :

a) WEBAPP « prise de rendez-vous » : l'application a pour objectif de permettre la prise de rendez-vous en ligne.

Cette application est au stade stable de son développement.

b) WEBAPP « CONSTRUCTION » : l'application a pour objectif d'informer les entreprises du bâtiment au regard de l'actualité juridique de ce secteur.



Cette application est au stade stable de son développement.

c) WEBAPP « SOCIAL » : l'application a pour objectif d'aider à la formation des services de ressources humaines en fonction des réformes et actualités en matière de droit du travail et droit social.

Cette application est au stade stable de son développement.

e) WEBAPP « VIE PRIVEE » : l'application a pour objectif d'aider à se conformer à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel (Loi Informatique et Libertés, RGPD etc...).

Cette application est au stade beta de son développement. Si les principales fonctionnalités sont disponibles, d'autres sont encore en cours de validation.

Tout client du Cabinet peut avoir accès à cette application dans sa version limitée à 10 activités ou catégories d'activités inscrites dans le registre.

f) WEBAPP « FAMILLE » : l'application a pour objectif d'informer sur le droit de la famille, mais également aider à l'organisation de la garde des enfants.

Cette application est au stade alpha de son développement.

g) WEBAPP « COPROPRIETE » : l'application a pour objectif d'informer sur les droits des copropriétaires, mais permet également de renvoyer sur un espace sécurisé pour consulter les documents liés aux votes de l'assemblée des copropriétaires.

Cette application est au stade alpha de son développement.

h) WEBAPP « HABITATION » : l'application a pour objectif d'informer sur les droits du bailleur et du locataire, mais permet également d'établir un décompte des loyers et charges, dont génération des quittances de loyers par le bailleur.

Cette application est au stade alpha de son développement.

i) WEBAPP « CONSOMMATION » : l'application a pour objectif d'informer sur le droit de la consommation et son actualité.

Cette application est au stade alpha de son développement.

j) WEBAPP « COMMERCIAL » :

Cette application est au stade alpha de son développement.

k) WEBAPP « ENCHERES » :

Cette application est au stade alpha de son développement.

■



FORMULAIRE DETACHABLE POUR CONSOMMATEUR – DROIT DE
RETRACTATION – EN CAS DE CONTRAT A DISTANCE OU HORS
ETABLISSEMENT

Pour rappel et en principe, le consommateur ayant souscrit un contrat hors établissement (à distance ou en ligne), a le droit de se rétracter durant un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, conformément au Code de la consommation.

Par exception, ce droit est inapplicable notamment ;

- dans le cadre d'un contrat de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation,
- dans le cadre de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation dans le délai de 14 jours et si vous n'avez pas expressément renoncé à celui-ci, vous devez nous adresser un courrier indiquant votre souhait sans ambiguïté de vous rétracter ou adresser le présent formulaire à l'adresse suivant ; SCP VAYSSE-LACOSTE-AXISA 50 Rue Gambetta 31000 Toulouse. Pour faciliter l'identification de la prestation, le consommateur est invité à identifier la commande et/ou la facture concernée(s).

Réf. : <N° DE COMMANDE OU DE FACTURE>

Madame, Monsieur,

J'ai souscrit la prestation de service payante suivante
.....
auprès de votre Cabinet d'avocats, le <date>.

En ma qualité de consommateur et conformément aux dispositions du Code de la consommation, je souhaite exercer mon droit de rétractation n'ayant pas renoncé à celui-ci.

Je vous remercie de bien vouloir procéder au remboursement des sommes réglées qui ne couvriraient pas les prestations de service déjà effectuées et de ne pas exécuter le contrat convenu.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

<DATE ET SIGNATURE>